



Pb conformité - mise en demeure

Par **bboop67**, le **06/02/2009** à **10:59**

Bonjour,

suite à l'envoi de la déclaration de fin de travaux (construction d'une extension de 48m²) j'ai réceptionné une mise en demeure de régularisation des travaux.

2 pbs majeurs :

- le chéneau encastré qui devait être réalisé en facade ouest a été remplacé par une gouttière.
- la hauteur du faitage du batiment est supérieure à la hauteur du projet accordé.

Visiblement c'est surtout le pb de gouttière qui tient à coeur à la DDE. Après renseignement l'on m'explique qu'il faut peut etre rédiger un acte notarié avec le propriétaire du terrain voisin.

Merci de m'éclairer